



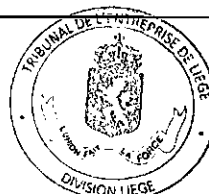
BASIS

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25007518



07 JAN 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0427 732 188**

Nom

(en entier) : **René DERULLIEUX et fils**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Adresse complète du siège : **RUE DE L'INFORMATIQUE 3 - 4460 GRÂCE-HOLLOGNE**

**Objet de l'acte : NOTIFICATION CHANGEMENT REPRESENTATION PERMANENTE
COMMISSAIRE**

À l'unanimité des voix Moore Audit SRL (numéro d'entreprise 0453.925.059), dont le siège est établi à Buro & Design Center, Esplanade 1 boîte 96, 1020 Bruxelles et ayant ses bureaux à Schaliënstraat 3, 2000 Anvers, est désignée en qualité de commissaire pour une durée de 3 ans (exercices clôturé au 30 septembre 2024, 30 septembre 2025, et 30 septembre 2026), soit jusque l'assemblée générale ordinaire organisée en 2026. Moore Audit SRL désigne Monsieur Johan Van Mieghem (réviseur d'entreprise avec numéro d'enregistrement A01459) et Monsieur Bart Dauwen (réviseur d'entreprise avec numéro d'enregistrement A02286) en qualité de représentant permanent.

L'organe d'administration prend acte de la décision du commissaire, Moore Audit SRL, connu au tribunal de commerce de Bruxelles, section Néerlandophone, inscrit au registre des personnes morales sous le numéro d'entreprise 0453.925.059, dont le siège social est situé à 1020 Bruxelles, Esplanade 1 boîte 96, de révoquer, avec effet au 18 juin 2024, Monsieur Johan Van Mieghem (réviseur d'entreprise - A01459) en tant que représentant permanent dans le cadre du mandat de commissaire. Aucun remplaçant ne sera nommé.

En conséquence, Moore Audit SRL sera valablement représentée dans l'exercice du mandat de commissaire aux comptes à compter du 18 juin 2024 exclusivement par son représentant permanent, M. Bart Dauwen (réviseur d'entreprises - A02286).

Benoît Aerts,
Personne chargée de la gestion journalière.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).